

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

**DATE DE CONVOCATION**

8 avril 2026

**AFFICHAGE CONVOCATION**

8 avril 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

<b>EN EXERCICE</b>	<b>29</b>
<b>PRÉSENTS</b>	<b>24</b>
<b>POUVOIRS</b>	<b>5</b>
<b>VOTANTS</b>	<b>28</b>

DEL20260415\_01

**Secrétaire de séance :**

M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**OBJET :**      **COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025**

Le Conseil Municipal,

**Vu** l'article 205 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du Compte Financier Unique (CFU) au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026 ;

**Vu** les dispositions du Code Général des collectivités Territoriales ;

**Vu** les Instructions Budgétaires et Comptables M57 et M49 ;

**Vu** les budgets 2025 ;

**Vu** les Comptes Financiers Uniques 2025 présentés par le Maire ;

**Vu** le rapport de présentation synthétique des Comptes Financiers Uniques pour l'année 2025, ci-annexé ;

**Considérant** que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

**Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique ;

**Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**Considérant** les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

**Considérant**, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

**Considérant** que, dans ce cadre, Monsieur ROSSILLI, Maire, a quitté la salle et laissé la présidence à Monsieur Alexandre CARON pour le vote des Comptes Financiers Uniques 2025 ;

Les résultats, pour l'exercice 2025, des Comptes Financiers Uniques sont présentés pour chaque budget tous mouvements (réels et ordres).

Après en avoir délibéré et par **22 voix pour et 6 abstentions** (Mme Valérie BENARD ayant procuration de Mme Ingrid BOCKLER, M. Tony BONALAIR, M. Thierry ROQUINCOURT, Mme Christelle SCHOENBERG et M. Mathieu GARNIER) hors de la présence de Monsieur ROSSILLI, Maire, et sous la présidence de Monsieur Alexandre CARON,

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget général qui s'établit comme suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET GENERAL					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	7 487 076,21 €	7 497 244,31 €	14 984 320,52 €
	Recettes réalisées	B	2 909 960,65 €	7 928 027,26 €	10 837 987,91 €
	Restes à réaliser	C	2 922 363,16 €	0,00 €	2 922 363,16 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	6 707 597,57 €	7 909 518,70 €	14 617 116,27 €
	Dépenses réalisées	E	2 002 876,34 €	7 176 908,68 €	9 179 785,02 €
	Restes à réaliser	F	3 487 713,81 €	0,00 €	3 487 713,81 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	907 084,31 €	751 118,58 €	1 658 202,89 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-779 478,64 €	412 274,39 €	-367 204,25 €
<b>Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)</b>	Excédent / déficit	G + h	<b>127 605,67 €</b>	<b>1 163 392,97 €</b>	<b>1 290 998,64 €</b>
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	I = C - F	-565 350,65 €	0,00 €	-565 350,65 €
<b>Résultat cumulé</b>	Excédent / déficit	G + H + I	<b>-437 744,98 €</b>	<b>1 163 392,97 €</b>	<b>725 647,99 €</b>

Après en avoir délibéré et par **27 voix pour et 1 abstention** (M. Mathieu GARNIER), hors de la présence de Monsieur ROSSILLI, Maire, et sous la présidence de Monsieur Alexandre CARON,

**ARTICLE 2 : APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du budget de l'Eau qui s'établit comme suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET EAU					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	59 021,62 €	185 907,04 €	244 928,66 €
	Recettes réalisées	B	21 764,29 €	194 411,67 €	216 175,96 €
	Restes à réaliser	C	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	121 722,39 €	262 557,17 €	384 279,56 €
	Dépenses réalisées	E	10 542,49 €	155 063,96 €	165 606,45 €
	Restes à réaliser	F	2 263,14 €	0,00 €	2 263,14 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	11 221,80 €	39 347,71 €	50 569,51 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	62 700,77 €	76 650,13 €	139 350,90 €
<b>Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)</b>	Excédent / déficit	G + h	<b>73 922,57 €</b>	<b>115 997,84 €</b>	<b>189 920,41 €</b>
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	I = C - F	-2 263,14 €	0,00 €	-2 263,14 €
<b>Résultat cumulé</b>	Excédent / déficit	<b>G + H + I</b>	<b>71 659,43 €</b>	<b>115 997,84 €</b>	<b>187 657,27 €</b>

Après en avoir délibéré et par **27 voix pour et 1 abstention** (*M. Mathieu GARNIER*), hors de la présence de Monsieur ROSSILLI, Maire, et sous la présidence de Monsieur Alexandre CARON ;

**ARTICLE 3 : APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du budget de l'Assainissement qui s'établit comme suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ASSAINISSEMENT					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	565 465,00 €	580 801,81 €	1 146 266,81 €
	Recettes réalisées	B	172 393,52 €	556 454,55 €	728 848,07 €
	Restes à réaliser	C		0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	585 220,39 €	615 059,09 €	1 200 279,48 €
	Dépenses réalisées	E	114 100,84 €	482 579,57 €	596 680,41 €
	Restes à réaliser	F	33 675,00 €	0,00 €	33 675,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	58 292,68 €	73 874,98 €	132 167,66 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	19 755,39 €	34 257,28 €	54 012,67 €
<b>Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)</b>	Excédent / déficit	<b>G + h</b>	<b>78 048,07 €</b>	<b>108 132,26 €</b>	<b>186 180,33 €</b>
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	I = C - F	-33 675,00 €	0,00 €	-33 675,00 €
<b>Résultat cumulé</b>	Excédent / déficit	<b>G + H + I</b>	<b>44 373,07 €</b>	<b>108 132,26 €</b>	<b>152 505,33 €</b>

Après en avoir délibéré à l'unanimité, hors de la présence de Monsieur ROSSILLI, Maire, et sous la présidence de Monsieur Alexandre CARON ;

**ARTICLE 4 :** APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget de la Plaine Zola qui s'établit comme suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - PLAINE ZOLA					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Recettes réalisées	B	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Restes à réaliser	C	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00 €	45 890,00 €	45 890,00 €
	Dépenses réalisées	E	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Restes à réaliser	F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00 €	45 890,00 €	45 890,00 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G + h	0,00 €	45 890,00 €	45 890,00 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	I = C - F	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	0,00 €	45 890,00 €	45 890,00 €

**ARTICLE 5 :** DONNE pouvoir à Monsieur ROSSILLI, Maire, pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération portant sur l'approbation des Comptes Financiers Uniques de l'année 2025 pour les budgets suivants :

- Budget Général ;
- Budget de l'Eau ;
- Budget de l'Assainissement ;
- Budget de la Plaine Zola.

Pour extrait conforme,  
 FONTENAY-TRÉSIGNY

M. le Maire,  
 Patrick ROSSILLI

Le secrétaire de séance  
 Christian ROSSI

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux introduit devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son exécution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

### DATE DE CONVOCATION

8 avril 2026

### AFFICHAGE CONVOCATION

8 avril 2026

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	29
PRÉSENTS	24
POUVOIRS	5
VOTANTS	29

DEL20260415\_02

### Secrétaire de séance :

M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

### OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le Conseil Municipal ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les Instructions Budgétaires et Comptables M57 et M49 ;

**Entendu** le Maire préciser que l'assemblée communale vient d'approuver les Comptes Financiers Uniques 2025 ;

**Considérant** que le Compte Financier Unique 2025 du budget général fait ressortir un excédent de fonctionnement de 1 163 392,97 €, un excédent d'investissement de 127 605,67 € et un déficit des Restes à Réaliser de 565 350,65 € ;

**Considérant** que le Compte Financier Unique 2025 du budget de l'eau fait ressortir un excédent d'exploitation de 115 997,84 €, un excédent d'investissement de 73 922,57 € et un déficit des Restes à Réaliser de 2 263,14 € ;

**Considérant** que le Compte Financier Unique 2025 du budget assainissement fait ressortir un excédent d'exploitation de 108 132,26 €, un excédent d'investissement de 78 048,07 € et un déficit des Restes à Réaliser de 33 675 € ;

**Considérant** que le Compte Financier Unique 2025 du budget de la Plaine Zola fait ressortir un excédent de fonctionnement de 45 890 € ;

Après en avoir délibéré et par **24 voix pour et 5 abstentions** (Mme Valérie BENARD ayant procuration de Mme Ingrid BOCKLER, M. Tony BONALAIR, M. Thierry ROQUINCOURT, et Mme Christelle SCHOENBERG),

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2025 du budget général tel que présenté ci-dessous :

Résultat 2025				Affectation des résultats au BP 2026	
	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser	Reporté en fonctionnement	Affecté en investissement
	<i>Excédent</i>	<i>Excédent</i>	<i>Déficit</i>		
Budget Général	1 163 392,97 €	127 605,67 €	-565 350,65 €	725 647,99 €	-437 744,98 €
		Chapitre 001		Chapitre 002	article 1068

**ARTICLE 2** : INSCRIT la reprise des résultats du budget général au budget primitif 2026.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ARTICLE 3** : DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2025 du budget de l'eau tel que présenté ci-dessous :

Résultat 2025				Affectation des résultats au BP 2026	
	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser	Reporté en fonctionnement	Affecté en investissement
	<i>Excédent</i>	<i>Excédent</i>	<i>Déficit</i>		
Budget de l'Eau	115 997,84 €	73 922,57 €	-2 263,14 €	115 997,84 €	0,00 €
		Chapitre 001		Chapitre 002	article 1068

**ARTICLE 4** : INSCRIT la reprise des résultats du budget de l'eau au budget primitif 2026.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ARTICLE 5** : DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2025 du budget assainissement tel que présenté ci-dessous :

Résultat 2025				Affectation des résultats au BP 2026	
	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser	Reporté en fonctionnement	Affecté en investissement
	<i>Excédent</i>	<i>Excédent</i>	<i>Déficit</i>		
Budget Assainissement	108 132,26 €	78 048,07 €	-33 675,00 €	108 132,26 €	0,00 €
		Chapitre 001		Chapitre 002	article 1068

**ARTICLE 6** : INSCRIT la reprise des résultats du budget assainissement au budget primitif 2026.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ARTICLE 7** : DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2025 du budget de la Plaine Zola tel que présenté ci-dessous :

Résultat 2025			Affectation des résultats au BP 2026		
	Fonctionnement	Investissement	Restes à Réaliser	Reporté en fonctionnement	Affecté en investissement
Budget de la Plaine Zola	<i>Excédent</i>			Recette de fonctionnement	
	45 890,00 €	0,00 €	0,00 €	45 890,00 €	0,00 €
		<i>Chapitre 001</i>		<i>Chapitre 002</i>	<i>article 1068</i>

**ARTICLE 6** : INSCRIT la reprise des résultats du budget de la Plaine Zola au budget primitif 2026.

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY

Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI



M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 077-217701929-20260415-DEL20260415\_02-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

**DATE DE CONVOCATION**

8 avril 2026

**AFFICHAGE CONVOCATION**

8 avril 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE	29
PRÉSENTS	24
POUVOIRS	5
VOTANTS	29

DEL20260415\_03

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**Secrétaire de séance :**

M. Christian ROSSI

**OBJET : TAUX D'IMPOSITION 2026**

Le Conseil Municipal ;

**Vu** le Code Général des collectivités Territoriales ;**Vu** le Code Général des Impôts ;**Vu** le budget général 2026 équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 2 990 00 € ;**Considérant** qu'il convient de voter les taux d'impôts à percevoir au titre de l'année 2026 ;

Après en avoir délibéré et par **25 voix pour et 4 voix contre** (Mme Valérie BENARD ayant procuration de Mme Ingrid BOCKLER, M. Thierry ROQUINCOURT, et M. Mathieu GARNIER),

**ARTICLE UNIQUE** : DECIDE de maintenir les taux d'imposition votés en 2025 et de les reconduire à l'identique sur 2026, soit :

- Taxe foncière bâtie (TFB) 43,11%
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) 65,63 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 11,99%

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY



Le Maire,  
Patrick ROSSILLI

Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

### DATE DE CONVOCATION

8 avril 2026

### AFFICHAGE CONVOCATION

8 avril 2026

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	29
PRÉSENTS	23
POUVOIRS	4
VOTANTS	27

DEL20260415\_04

### Secrétaire de séance :

M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**Etaient absents** : Messieurs Luc HERVET et Jérémy LASMARTRES

### OBJET :      BUDGET PRIMITIF 2026

Le Conseil Municipal ;

**Vu** le Code Général des collectivités Territoriales ;

**Vu** l'arrêté du 21 décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

**Vu** les Instructions Budgétaires et Comptables M57 et M49 ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal n°DEL20221209\_03 en date du 9 décembre 2022 adoptant le nomenclature budgétaire et comptable de la M57 au 1er janvier 2023 ;

**Vu** la délibération n° DEL20260217\_01 du 17 février 2026 relative aux orientations budgétaires 2026 ;

**Vu** les projets de Budgets 2026 présentés par le Maire ;

**Vu** la note synthétique de présentation des budgets ci-annexée ;

**Considérant** que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2026 sont équilibrées tant en recettes qu'en dépenses ;

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder aux votes des budgets primitifs de la commune de Fontenay-Trésigny pour l'exercice 2026 ;

Après en avoir délibéré, et par **21 voix pour et 6 voix contre** (M. Mathieu GARNIER, Mme Valérie BENARD ayant procuration de Mme Ingrid BOCKLER, M. Tony BONALAIR, M. Thierry ROQUINCOURT et Mme Christelle SCHOENBERG).

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : APPROUVE le Budget Primitif Général 2026, nomenclature M57, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement. Avec l'intégration des Restes à Réaliser et des Résultats 2025, il s'équilibre comme suit :

<b>Montants d'équilibre BP 2026</b>	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget Général	<b>8 325 506,15 €</b>	<b>5 653 737,95 €</b>

**ARTICLE 2** : AUTORISE le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'intérieur de chaque section du budget principal, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ARTICLE 3** : APPROUVE le Budget Primitif de l'Eau 2026, nomenclature M49, au niveau du chapitre pour la section d'exploitation et au niveau du chapitre pour la section d'investissement. Avec l'intégration des Restes à Réaliser et des Résultats 2025, il s'équilibre comme suit :

<b>Montants d'équilibre BP 2026</b>	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget de l'Eau	<b>316 304,88 €</b>	<b>121 836,58 €</b>

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ARTICLE 4** : APPROUVE le Budget Primitif de l'Assainissement 2026, nomenclature M49, au niveau du chapitre pour la section d'exploitation et au niveau du chapitre pour la section d'investissement. Avec l'intégration des Restes à Réaliser et des Résultats 2025, il s'équilibre comme suit :

<b>Montants d'équilibre BP 2026</b>	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget Assainissement	<b>615 440,53 €</b>	<b>564 272,97 €</b>

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ARTICLE 5** : APPROUVE le Budget Primitif de la Plaine Zola 2026 nomenclature M57, au niveau du chapitre pour la section d'exploitation et au niveau du chapitre pour la section d'investissement. Avec l'intégration du Résultat 2025, il s'équilibre comme suit :

<b>Montants d'équilibre BP 2026</b>	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget annexe Plaine Zola	<b>45 890,00 €</b>	- €

**ARTICLE 6 : AUTORISE** le Maire pour le budget général et le budget annexe de la Plaine Zola à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'intérieur de chaque section du budget principal, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY



M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI

Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 077-217701929-20260415-DEL20260415\_04-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

**DATE DE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**AFFICHAGE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**  
**EN EXERCICE** 29  
**PRÉSENTS** 24  
**POUVOIRS** 5  
**VOTANTS** 29

DEL20260415\_05

**Secrétaire de séance :**  
M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**OBJET :**      **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026**

Le Conseil Municipal ;

**Vu** le Code Général des collectivités Territoriales, notamment son article L.1611-4 ;  
**Vu** la délibération n°DEL20260415\_04 du 15 avril 2026 approuvant le budget général 2026 ;  
**Considérant** qu'il convient de voter les subventions attribuées aux associations au titre de l'année 2026 ;

Après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

**ARTICLE 1** : DECIDE d'attribuer les subventions aux associations comme suit :

<b>Associations</b>	<b>Montant proposé</b>
ACAF Danse	4 800€
ACAF Cours Cirq'Oui	1 500€
Fontenay Country Line Dance	1 050€
ASFT Boule Trésifontaine	500€
Dauphins Centre Brie	6 000€
ASFT Football	12 000€
Handball	5 200€
Judo Yoga	3 300€
AST Savate Boxe Française	1 400€

ASFT Tennis	5 000€
Gym douce	1 500€
ACAF Chorale	2 750€
ACAF Bouquin Stop	5 000€
ACAF Zoom 77	1 000€
ACAF Malappris	1 300€
ACAF La Ronde des Couleurs	1 400€
ACAF Informatique	500€
AAAFT	2 400€
Anciens Combattants	1 600€
Cercle Historique	7 500€
Fontenay Animation	8 500€
Modèle Club	1 200€
Loisirs et Création (ATLC)	1 000€
Les jardins du Bréon	600€
Les Lusofontains	700€
LACA	700€
Les chats Libres Trésifontains	350€
ASFT Badminton	1 000€
Fontenay-Trésigny Volleyball	1 000€
La Bande des Artisans Créateurs	650€

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (M. Christian ROSSI, Président de l'association, ne prend part ni au débat ni au vote),

**ARTICLE 2 :** DECIDE d'attribuer la subvention suivante :

Club Hockey Subaquatique	6 800€
--------------------------	--------

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (Mme Elodie MARQUES et Mme Anaïs LOBJOIE, membres du bureau de l'association, ne prennent part ni au débat ni au vote),

**ARTICLE 3 :** DECIDE d'attribuer la subvention suivante :

ACAF Générale	1 000€
---------------	--------

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (Mme Monique GRANGE, membre du bureau de l'association, ne prend part ni au débat ni au vote),

**ARTICLE 4 :** DECIDE d'attribuer la subvention suivante :

AAAFT	2 400€
-------	--------

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (M. Mathieu GARNIER, Président de l'association, ne prend part ni au débat ni au vote),

**ARTICLE 5** : DECIDE d'attribuer la subvention suivante :

ASFT Athlétisme	5 000€
-----------------	--------

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (Mme Lucia JEROME, Présidente de l'association, ne prend part ni au débat ni au vote),

**ARTICLE 6** : DECIDE d'attribuer la subvention suivante :

Viet Vo Dao	1 800€
-------------	--------

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (Mme Katiba JOUANNAUD et Mme Monique GRANGE, membres du conseil d'administration de l'association, ne prennent part ni au débat ni au vote),

**ARTICLE 7** : DECIDE d'attribuer la subvention suivante :

Comité des Fêtes	3 750€
------------------	--------

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (M. Cyrille GUERINET, membre du bureau de l'association, ne prend part ni au débat ni au vote),

**ARTICLE 4** : DECIDE d'attribuer la subvention suivante :

Intermusical du Bréon	6 000€
-----------------------	--------

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY



M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI

Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux introduit devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son exécution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 077-217701929-20260415-DEL20260415\_05-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

**DATE DE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**AFFICHAGE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**  
**EN EXERCICE** 29  
**PRÉSENTS** 24  
**POUVOIRS** 5  
**VOTANTS** 29

DEL20260415\_06

**Secrétaire de séance :**  
M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Étaient absents et ont donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**OBJET : ADMISSION EN CREANCES ETEINTES**

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'instruction codificatrice n° 11-022-Mo du 16 décembre 2011 relative au recouvrement des recettes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux ;

**Considérant** que le comptable public a transmis à la collectivité une demande d'admission en non-valeur d'une créance éteinte pour un montant global de 1 057,40 € suite à la décision de justice liée à une situation de surendettement avec effacement de la dette ;

**Considérant** qu'il y a lieu de répondre favorablement à la demande du Comptable public ;

Après en avoir délibéré, et par **27 voix pour et 2 abstentions** (M. Alexandre CARON et M. Thierry ROQUINCOURT)

**ARTICLE 1 :** APPROUVE l'admission en non-valeur de la créance éteinte du bordereau de situation référencé n°320119385703 daté du 06 mars 2026, pour un montant global de 1 057,40 €, suite à une décision de justice liée à une situation de surendettement avec effacement de la dette.

**ARTICLE 2 :** DIT que cette dépense sera imputée au compte 6542 « Créances éteintes ».

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY

Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI



M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Rossilli', written over a faint grid background.

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Rossi', written over a faint grid background.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

**DATE DE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**AFFICHAGE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**  
**EN EXERCICE** 29  
**PRÉSENTS** 24  
**POUVOIRS** 5  
**VOTANTS** 29

DEL20260415\_07

**Secrétaire de séance :**  
M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**OBJET :** **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses dispositions relatives à la gestion des effectifs et à la promotion interne ;

**Vu** les listes d'aptitude établies par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne dans le cadre de la session de promotion interne 2026 ;

**Vu** la nécessité de créer des postes afin de permettre la nomination des agents promus et les recrutements futurs ;

**Vu** le tableau des effectifs existant ;

**Considérant** que chaque mise à jour du tableau des effectifs doit être datée et conservée ;

Après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

**ARTICLE 1 :** DECIDE la création de trois postes correspondant aux cadres d'emplois des agents promus à compter du **1er mai 2026** dans le tableau des effectifs permanents de la commune, comme suit :

- 1 poste de technicien territorial (catégorie B) à temps complet, et la suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal (catégorie C) à temps complet.
- 2 postes de d'agent de maîtrise à temps complet, et la suppression d'un poste d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

**ARTICLE 2** : DECIDE la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe (catégorie C) à temps complet à compter du 17 juin 2026.

**ARTICLE 3** : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY



M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI

Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

**DATE DE CONVOCATION**

8 avril 2026

**AFFICHAGE CONVOCATION**

8 avril 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

<b>EN EXERCICE</b>	<b>29</b>
<b>PRÉSENTS</b>	<b>24</b>
<b>POUVOIRS</b>	<b>5</b>
<b>VOTANTS</b>	<b>29</b>

DEL20260415\_08

**Secrétaire de séance :**

M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Étaient absents et ont donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION TRÉSIFONTAINE DE PÊCHE**

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** le projet de convention de partenariat proposé entre la commune de Fontenay-Trésigny et l'Association Trésifontaine de Pêche,**Considérant** l'intérêt pédagogique de proposer aux enfants des activités de découverte de la pêche et du milieu aquatique dans un cadre sécurisé,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ARTICLE 1 :** APPROUVE la convention de partenariat proposée entre la commune de Fontenay-Trésigny et l'Association Trésifontaine de Pêche.**ARTICLE 2 :** AUTORISE le Maire à signer ladite convention.Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNYM. le Maire,  
Patrick ROSSILLILe secrétaire de séance  
Christian ROSSI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

### DATE DE CONVOCATION

8 avril 2026

### AFFICHAGE CONVOCATION

8 avril 2026

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	29
PRÉSENTS	24
POUVOIRS	5
VOTANTS	29

DEL20260415\_09

### Secrétaire de séance :

M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

### **OBJET : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF POUR L'ESPACE JEUNESSE DE FONTENAY-TRESIGNY**

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le code de la sécurité sociale, notamment son chapitre 3 du titre II,

**Vu** le projet de convention d'objectifs et de financement de l'espace jeunesse de Fontenay-Trésigny avec la CAF 77 ;

**Considérant** que l'Espace Jeunesse de Fontenay-Trésigny fonctionne désormais en autonomie complète depuis le 5 janvier 2026, conformément aux exigences réglementaires applicables aux structures accueillant des adolescents,

**Considérant** que cette évolution permet à la structure d'être reconnue comme un Accueil Adolescents à part entière, disposant d'un projet éducatif spécifique, d'une équipe dédiée et d'une organisation adaptée aux jeunes de 12 à 17 ans,

**Considérant** que cette déclaration ouvre l'accès à plusieurs dispositifs de financement de la Caisse d'Allocations Familiales, notamment : – la subvention Accueil Adolescents, – le bonus territoire CTG, – le complément inclusif ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ARTICLE 1** : APPROUVE la convention d'objectifs et de financement avec la CAF 77.

**ARTICLE 2** : AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY

M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI



Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

### DATE DE CONVOCATION

8 avril 2026

### AFFICHAGE CONVOCATION

8 avril 2026

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	29
PRÉSENTS	24
POUVOIRS	5
VOTANTS	29

DEL20260415\_10

### Secrétaire de séance :

M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

### Étaient absents et ont donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

### OBJET : CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DESIGNATION DES MEMBRES

Le Conseil Municipal,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-22 ;

**Vu** les délibérations n°20260320\_01 et n°20260320\_03 portant sur l'élection du Maire et de ses adjoints ;

**Considérant** que pour faciliter le fonctionnement de l'assemblée municipale et la gestion des projets transversaux, il convient de créer 8 commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal selon des thématiques définies ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**Article 1<sup>er</sup>** : DÉCIDE de fixer le nombre de commissions à 8.

**Article 2** : DÉCIDE de fixer à 9 maximum le nombre de membres de chaque commission, auquel s'ajoute le Maire en tant que Président de droit.

**Article 3** : DÉCIDE de composer les commissions thématiques de la façon suivante :

- Commission Finances, Urbanisme, Aménagement de la ville et Grands Projets ;
- Commission Communication, Ressources Humaines et développement durable ;
- Commission Enfance, Jeunesse et Vie scolaire ;
- Commission Travaux, Espaces verts, Voirie, Sécurité et Tranquillité publique ;
- Commission Vie associative ;
- Commission Projets culturels et Sorties Culturelles ;

- Commission Evènementiel, animation de la ville et Commerces ;
- Commission Action sociale, Logement, Action Intergénérationnelle et Séniors.

**Article 4 :** ASSURE l'expression pluraliste de tous les conseillers municipaux en désignant les membres des commissions selon l'application du scrutin ordinaire et à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Commission	Liste « Avec Vous Pour Vous »	Liste « Renouveau Fontenay- Trésigny »	Liste « Front Populaire - Fontenay-Trésigny »
Finances, Urbanisme, Aménagement de la ville et Grands Projets	Patrick ROSSILLI Alexandre CARON Jonathan CHAUMONT Monique GRANGE Daniel FOURNIER Christian ROSSI Eric AUCLAIR Anaïs LOBJOIE	Thierry ROQUINCOURT  Suppléant : Tony BONALAIR	Mathieu GARNIER
Communication, Ressources Humaines et développement durable	Patrick ROSSILLI Christian ROSSI Jérémy LASMARTRES Katiba JOUANNAUD Sophie RIVIERE Elodie MARQUES Monique GRANGE Florence FAVRE	Valérie BENARD  Suppléant : Thierry ROQUINCOURT	Mathieu GARNIER
Enfance, Jeunesse et Vie scolaire	Patrick ROSSILLI Laëtitia MARTINO Elodie MARQUES Anaïs LOBJOIE Katiba JOUANNAUD Lydia BOUTALBI Sophie RIVIERE Lucia JEROME	Valérie BENARD  Suppléant : Tony BONALAIR	Mathieu GARNIER
Travaux, Espaces verts, Voirie, Sécurité et Tranquillité publique	Patrick ROSSILLI Dominique BONNEAU Cyrille GUERINET Jonathan CHAUMONT Christian ROSSI Eric AUCLAIR Lorine LEULLIER Jérémy LASMARTRES	Ingrid BOCKLER  Suppléant : Tony BONALAIR	Mathieu GARNIER
Vie associative	Patrick ROSSILLI Monique GRANGE Lucia JEROME Cyrille GUERINET Alexandre CARON Elodie MARQUES Anaïs LOBJOIE Ludovic AGODOR	Valérie BENARD  Suppléant : Thierry ROQUINCOURT	Mathieu GARNIER

Projets culturels et Sorties Culturelles	Patrick ROSSILLI Lydia BOUTALBI Lydie HAAS Jérémy LASMARTRES Sophie RIVIERE Daniel FOURNIER Alexandre CARON Luc HERVET	Christelle SCHOENBERG  Suppléant : Tony BONALAIR	Mathieu GARNIER
Événementiel, animation de la ville et Commerces	Patrick ROSSILLI Luc HERVET Jérôme ESTEVEZ Lorine LEULLIER Katiba JOUANNAUD Lydie HAAS Laëtitia MARTINO Elodie MARQUES	Christelle SCHOENBERG  Suppléante : Ingrid BOCKLER	Mathieu GARNIER
Action sociale, Logement, Action Intergénérationnelle et Séniors	Patrick ROSSILLI Florence FAVRE Lydie HAAS Anaïs LOBJOIE Katiba JOUANNAUD Sophie RIVIERE Luc HERVET Lydia BOUTALBI	Tony BONALAIR  Suppléant : Christelle SCHOENBERG	Mathieu GARNIER

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY



M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI

Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 077-217701929-20260415-DEL20260415\_10-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

**DATE DE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**AFFICHAGE CONVOCATION**  
9 avril 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**  
**EN EXERCICE** 29  
**PRÉSENTS** 24  
**POUVOIRS** 5  
**VOTANTS** 29

DEL20260415\_11

**Secrétaire de séance :**  
M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**OBJET :** **ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)**

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code de la Commande Publique ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1411-5, L.2121-21, L.2122-22 et D.1411-5 ;

**Vu** le procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints en date du 20 mars 2026 ;

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres, suite à l'élection municipale et à l'installation du nouveau Conseil Municipal qui en résulte ;

**Considérant** que le Maire est président de droit de la Commission d'Appel d'Offres ;

**Considérant** qu'il convient de procéder à l'élection, à la représentation proportionnelle et au plus fort reste de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants, élus par le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré,

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : DECIDE de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) à la représentation proportionnelle au plus fort reste et au scrutin ordinaire ;



**CANDIDATS TITULAIRES :**

- Liste « Avec vous pour vous » : Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Sophie RIVIERE, Luc HERVET
- Liste « Renouveau Fontenay-Trésigny »: Tony BONALAIR

**CANDIDATS SUPPLEANTS :**

- Liste « Avec vous pour vous » : Daniel FOURNIER, Christian ROSSI, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET
- Liste « Renouveau Fontenay-Trésigny »: Thierry ROQUINCOURT

Résultat

Votants : 29

Blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés : 29

**ONT OBTENU :**

- Liste « Avec vous pour vous » : 24
- Liste « Renouveau Fontenay-Trésigny » : 5

**SONT ELUS LES MEMBRES TITULAIRES SUIVANTS :**

- Patrick ROSSILLI
- Alexandre CARON
- Sophie RIVIERE
- Luc HERVET
- Tony BONALAIR

**SONT ELUS LES MEMBRES SUPPLEANTS SUIVANTS :**

- Daniel FOURNIER
- Christian ROSSI
- Jérôme ESTEVEZ
- Cyrille GUERINET
- Thierry ROQUINCOURT

**ARTICLE 2 :** PRECISE que cette Commission d'Appel d'Offres est permanente et unique, quel que soit le type de marché et qu'il n'y a pas d'affectation entre les titulaires et les suppléants.

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY

M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI



Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux introduit devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son exécution. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télécours citoyens [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

**DATE DE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**AFFICHAGE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**  
**EN EXERCICE** 29  
**PRÉSENTS** 24  
**POUVOIRS** 5  
**VOTANTS** 29

DEL20260415\_12

**Secrétaire de séance :**  
M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Étaient absents et ont donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

### **OBJET :** **DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE**

Le Conseil Municipal,

**Vu** la circulaire ministérielle du 26 octobre 2001 relative aux correspondants « Défense » ;  
**Considérant** que la fonction de correspondant « Défense » a vocation à développer le lien Armée – Nation et promouvoir l'esprit de défense ;  
**Considérant** que le correspondant « Défense » doit être désigné au sein de chaque conseil municipal ;  
**Considérant** que le correspondant « Défense » remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense, qu'il est acteur de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région ;  
**Considérant** que le correspondant « Défense » a un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, de reconnaissance et de solidarité ;  
**Considérant** qu'à l'occasion du renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner un correspondant « Défense » choisi parmi les membres du conseil municipal ;

Après en avoir délibéré et par **28 voix pour et 1 abstention** (M. Thierry ROQUINCOURT),

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> :** DESIGNER M. Daniel FOURNIER en qualité de correspondant « Défense ».

**ARTICLE 2** : PRECISE que les coordonnées de correspondant « Défense » seront transmis à :

- La Préfecture,
- La délégation militaire départementale,
- La délégation à l'information et à la communication de la défense.

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY

M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI



Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

**DATE DE CONVOCATION**

8 avril 2026

**AFFICHAGE CONVOCATION**

8 avril 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

<b>EN EXERCICE</b>	<b>29</b>
<b>PRÉSENTS</b>	<b>24</b>
<b>POUVOIRS</b>	<b>5</b>
<b>VOTANTS</b>	<b>29</b>

DEL20260415\_13

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**Secrétaire de séance :**

M. Christian ROSSI

**OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

Le Conseil Municipal,

**Vu** les statuts du Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS) ;**Vu** le procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints en date du 20 mars 2026 ;**Considérant** que la Commune est adhérente au CNAS ;**Considérant** que chaque collectivité est représentée par un délégué représentant des élus siégeant à l'Assemblée Départementale Annuelle ;**Considérant** qu'à l'occasion du renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner un délégué choisi parmi les membres du conseil municipal ;Après en avoir délibéré et par **28 voix pour et 1 abstention** (M. *Thierry ROQUINCOURT*),**Article 1<sup>er</sup>** : Désigne M. Christian ROSSI en qualité de délégué élu pour siéger à l'Assemblée Départementale Annuelle du CNAS.**Article 2** : Précise que la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Président du CNAS.Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNYle Maire,  
Patrick ROSSILLILe secrétaire de séance  
Christian ROSSI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

### DATE DE CONVOCATION

8 avril 2026

### AFFICHAGE CONVOCATION

8 avril 2026

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 29

PRÉSENTS 24

POUVOIRS 5

VOTANTS 29

DEL20260415\_14

### Secrétaire de séance :

M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

### OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SIEGCL

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-23 ;

**Vu** les statuts du SIEGCL ;

**Vu** le procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints en date du 20 mars 2026 ;

**Considérant** que, suite à l'élection municipale et à l'installation du nouveau Conseil Municipal qui en résulte, il y a lieu de procéder à la désignation de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants du conseil municipal aux fins de représenter la Commune au comité du SIEGCL ;

**Considérant** les candidatures de M. Patrick ROSSILLI et M. Christian ROSSI au poste de délégués titulaires ;

**Considérant** les candidatures de Mme Florence FAVRE et Mme Monique GRANGE au poste de déléguées suppléantes,

Après en avoir délibéré et par **26 voix pour et 3 abstentions** (Mme Valérie BENARD ayant procuration pour Mme Ingrid BOCKLER et M. Thierry ROQUINCOURT),

**ARTICLE UNIQUE** : DESIGNÉ comme suit les délégués titulaires et suppléants pour siéger au comité du SIEGCL pendant la durée de leur mandat de conseiller municipal :

- Titulaires : Messieurs Patrick ROSSILLI et Christian ROSSI
- Suppléantes : Mesdames Florence FAVRE et Monique GRANGE

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY

Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI



M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

**DATE DE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**AFFICHAGE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**  
**EN EXERCICE** 29  
**PRÉSENTS** 24  
**POUVOIRS** 5  
**VOTANTS** 29

DEL20260415\_15

**Secrétaire de séance :**  
M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Étaient absents et ont donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**OBJET :** DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT YERRES-SEINE

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-23 ;

**Vu** les statuts du syndicat mixte SyAGE ;

**Vu** le procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints en date du 20 mars 2026 ;

**Considérant** que, suite à l'élection municipale et à l'installation du nouveau Conseil Municipal qui en résulte, il y a lieu de procéder à la désignation d'1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant du conseil municipal aux fins de représenter la Commune au comité du SyAGE,

**Considérant** la candidature de M. Dominique BONNEAU au poste de délégué titulaire,

**Considérant** la candidature de M. Alexandre CARON au poste de délégué suppléant,

Après en avoir délibéré et par **28 voix pour et 1 abstention** (M. Thierry ROQUINCOURT),

**ARTICLE UNIQUE :** DESIGNÉ comme suit le délégué titulaire et le délégué suppléant pour siéger au comité du SyAGE pendant la durée de leur mandat de conseiller municipal :

- Titulaire : M. Dominique BONNEAU
- Suppléant : M. Alexandre CARON

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY

M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI



Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

### DATE DE CONVOCATION

8 avril 2026

### AFFICHAGE CONVOCATION

8 avril 2026

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 29

PRÉSENTS 24

POUVOIRS 5

VOTANTS 29

DEL20260415\_16

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

### **Secrétaire de séance :**

M. Christian ROSSI

### **OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (SMIAEP) DE TOURNAN**

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-23 ;

**Vu** les statuts du syndicat ;

**Vu** le procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints en date du 20 mars 2026 ;

**Considérant** que, suite à l'élection municipale et à l'installation du nouveau Conseil Municipal qui en résulte, il y a lieu de procéder à la désignation d'1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant du conseil municipal aux fins de représenter la Commune au comité du SMIAEP ;

**Considérant** la candidature de M. Patrick ROSSILLI au poste de délégué titulaire,

**Considérant** la candidature de M. Dominique BONNEAU au poste de délégué suppléant,

Après en avoir délibéré et par **26 voix pour et 3 abstentions** (Mme Valérie BENARD ayant procuration pour Mme Ingrid BOCKLER et M. Thierry ROQUINCOURT),

**ARTICLE UNIQUE** : DESIGNÉ comme suit le délégué titulaire et le délégué suppléant pour siéger au comité du SMIEAP pendant la durée de leur mandat de conseiller municipal :

- Titulaire : M. Patrick ROSSILLI
- Suppléant : M. Dominique BONNEAU

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY

M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI



Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

### DATE DE CONVOCATION

8 avril 2026

### AFFICHAGE CONVOCATION

8 avril 2026

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 29

PRÉSENTS 24

POUVOIRS 5

VOTANTS 29

DEL20260415\_17

### Secrétaire de séance :

M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

### **OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CLECT**

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-33 ;

**Vu** le IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un représentant de la commune titulaire et de son suppléant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ;

**Considérant** les candidatures de M. Patrick ROSSILLI en tant que titulaire et de Mme Monique GRANGE et de Mme Valérie BENARD en tant que suppléantes,

Après en avoir délibéré ;

**ARTICLE UNIQUE** : DESIGNÉ comme suit le représentant titulaire et le représentant suppléant :

CANDIDAT TITULAIRE :

- Liste « Avec vous pour vous » : Patrick ROSSILLI,

CANDIDATS SUPPLEANTS :

- Liste « Avec vous pour vous » : Monique GRANGE
- Liste « Renouveau Fontenay-Trésigny » : Valérie BENARD

Résultat

Votants : 29

Blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés : 29

ONT OBTENU :

- Liste « Avec vous pour vous » : 24
- Liste « Renouveau Fontenay-Trésigny » : 5

SONT DESIGNES représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :

- Titulaire : M. Patrick ROSSILLI
- Suppléante : Mme Monique GRANGE

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY

M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI



Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

**DATE DE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**AFFICHAGE CONVOCATION**  
8 avril 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**  
**EN EXERCICE** 29  
**PRÉSENTS** 24  
**POUVOIRS** 5  
**VOTANTS** 29

DEL20260415\_18

**Secrétaire de séance :**  
M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**OBJET :** **CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)**

Le Conseil Municipal ;

**Vu** le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650-1 ;

**Considérant** qu'il convient de dresser une liste de 32 contribuables locaux sur laquelle seront désignés 8 titulaires et 8 suppléants par le Directeur Départemental des Finances Publiques ;

Après en avoir pris acte,

**Article unique** : Prend acte de la liste suivante :

1. Patrick CAGNARD	2. Raoul GARGOT
3. Chantal SIMONNOT	4. Yves LEQUIEN
5. Alain TILLOT	6. Jacques BIRLOUET
7. Martine TORTEY	8. André BOUCHER
9. Jacky PETRE	10. Daniel FOURNIER
11. Christiane CONTESSE	12. Serge RANCE
13. Jacques PROFIT	14. Christophe MEURILLON

15. Didier GIDON	16. Cyril LEBOUILLE
17. Samuel TASSE	18. Freddy LEBOUILLE
19. Jean-Pierre LAGAIZE	20. Anne BIRLOUET
21. Patricia MALIH	22. Annette MEUNIER-KOZAK
23. Jean-Claude COCQUELET	24. Dominique CANARD
25. Jean-Louis SEMPEY	26. Monique GRANGE
27. Bernard COLLIN	28. Patrick AUFFRET
29. Florence FAVRE	30. Sandrine DOKPONOU
31. Lisa ROUSSELET	32. Jérémy LASMARTRES

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY

M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI



Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

DATE DE CONVOCATION  
8 avril 2026

AFFICHAGE CONVOCATION  
8 avril 2026

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	
<b>EN EXERCICE</b>	<b>29</b>
<b>PRÉSENTS</b>	<b>24</b>
<b>POUVOIRS</b>	<b>5</b>
<b>VOTANTS</b>	<b>29</b>

DEL20260415\_19

**Secrétaire de séance :**  
M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Étaient absents et ont donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**OBJET :** DESIGNATION DES DELEGUES AUX CONSEILS D'ECOLE

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29 ;

**Vu** le Code de l'éducation, notamment ses articles D411-1 à D411-9 ;

**Vu** le procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints en date du 20 mars 2026 ;

**Considérant** qu'il y a lieu de procéder à une nouvelle désignation des délégués aux Conseils d'écoles ;

Après en avoir délibéré et par **24 voix pour et 5 abstentions** (*Mme Valérie BENARD ayant procuration de Mme Ingrid BOCKLER, M. Tony BONALAIR, M. Thierry ROQUINCOURT, et Mme Christelle SCHOENBERG*),

**ARTICLE 1 :** DESIGNNE Mme Elodie MARQUES en tant que représentante du Maire aux conseils d'écoles

**ARTICLE 2 :** DESIGNNE comme suit les délégués qui assisteront aux conseils d'écoles :

- Ecole maternelle Jules Ferry : Mme Sophie RIVIERE
- Ecole maternelle Paul Langevin : Mme Katiba JOUANNAUD
- Ecole élémentaire Jules Ferry : Mme Lucia JEROME
- Ecole élémentaire Paul Langevin : Anaïs LOBJOIE

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY

M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI

Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Patrick ROSSILLI, the Mayor of Fontenay-Trésigny.

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Christian ROSSI, the Secretary of the Council.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

### DATE DE CONVOCATION

8 avril 2026

### AFFICHAGE CONVOCATION

8 avril 2026

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 29

PRÉSENTS 24

POUVOIRS 5

VOTANTS 29

DEL20260415\_20

### Secrétaire de séance :

M. Christian ROSSI

L'an deux mil vingt-six, le quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Patrick ROSSILLI.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs Patrick ROSSILLI, Alexandre CARON, Florence FAVRE, Christian ROSSI, Monique GRANGE, Dominique BONNEAU, Laëtita MARTINO, Luc HERVET, Lydia BOUTALBI, Lydie HAAS, Eric AUCLAIR, Sophie RIVIERE, Jérôme ESTEVEZ, Cyrille GUERINET, Elodie MARQUES, Ludovic AGODOR, Katiba JOUANNAUD, Lorine LEULLIER, Jonathan CHAUMONT, Thierry ROQUINCOURT, Valérie BENARD, Christelle SCHOENBERG, Tony BONALAIR, Mathieu GARNIER.

**Etaient absents et ont donné pouvoir** : Mesdames et Messieurs Daniel FOURNIER à Christian ROSSI, Lucia JEROME à Laëtita MARTINO, Anaïs LOBJOIE à Elodie MARQUES, Jérémy LASMARTRES à Luc HERVET et Ingrid BOCKLER à Valérie BENARD.

**OBJET :** **DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE AU COMITE DE TERRITOIRE DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE-ET-MARNE (SDESM)**

Le Conseil Municipal,

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

**Vu** les statuts du SDESM et plus précisément ses articles 12 et suivants dont l'article 12.2.2 qui prévoit que : « Les conseils municipaux des communes adhérentes élisent deux délégués titulaires et un délégué suppléant » ;

**Considérant** qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant qui siègeront au comité de territoire du SDESM dont dépend la commune ;

Après en avoir délibéré et par **26 voix pour, 2 voix contre** (Mme Valérie BENARD ayant procuration de Mme Ingrid BOCKLER) et **1 abstention** (M. Thierry ROQUINCOURT),

**ARTICLE UNIQUE** : DESIGNER comme délégués représentant la commune de Fontenay-Trésigny au sein du comité de territoire n° CT3 Brie Centrale du SDESM :

Deux délégués titulaires : M. Patrick ROSSILLI et Mme Monique GRANGE

Une déléguée suppléante : Mme Florence FAVRE

Pour extrait conforme,  
FONTENAY-TRÉSIGNY

M. le Maire,  
Patrick ROSSILLI



Le secrétaire de séance  
Christian ROSSI